

Contrat en faveur de M^{rs} M. Cäncer comme
représentant de l'auteur du libretto et
des propriétaires de la musique de
l'opera "Artus"

Les soussignés, propriétaires
de l'Opera Espagnole "Artus", tenant comp-
te des propositions présentées par M^{rs} M. Cäncer
agent théâtral à Vienne, pour s'occuper
des démarches à faire pour l'enregistrement,
représentation, publication, traduction et
tout ce qui a de rapport au reclame de la
musique de la dite Opera en Autriche et
en Allemagne, donnent leur representa-
tion au nommé M^{rs} Cäncer aux effets
déjà indiqués, sous les conditions sui-
vantes.

M^{rs} Cäncer s'engage, avant
toute autre question, à faire enregistrer —
officiellement la musique et libretto de
l'Opera "Artus" à fin que les droits des pro-
priétaires de la dite Opera ne puissent
sous aucun rapport souffrir aucun
préjudice.

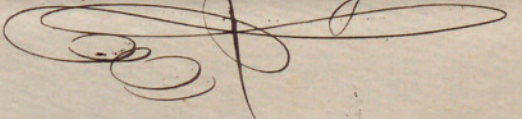
En plus, M^r Cämer viendra obligé
vis à vis des propriétaires à les tenir au
courant de toutes les gestions qu'il fera -
auprès des éditeurs, directeurs des théâtres &
pour tout ce qui concerne à l'Opera "Artus".

M^r Cämer devra veiller pour l'inté-
grité des droits de propriété et surveiller avec
soin la musique qui lui est confiée et à la
rendre aux propriétaires aussitôt après
être informé sur différentes scènes, de l'ad-
mission ou non admission de l'Opera "Artus".

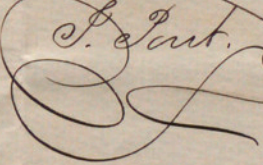
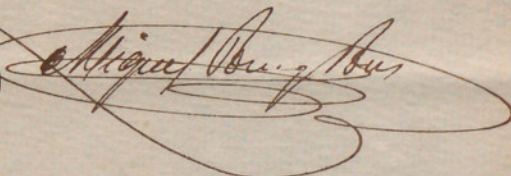
Pour sa gestion administrative,
M^r Cämer percevra le dix pour cent des
produits de l'Opera, qu'il pourra garder
au fur et à mesure de la remise des
fonds. —

Paris le huit Octobre 1897.

L'auteur du libretto.

Sebastian Exullol y Plans


Les propriétaires de la musique.

S. Jant.
 

Francis
